



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King

Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

14 mars 2016

Déclaration du co-juge d’instruction international concernant le dossier n° 004

Le 14 mars 2016, le co-juge d’instruction international a mis en examen M. Ao An pour les crimes allégués suivants :

- Génocide des Chams ;
- Crimes contre l’humanité, à savoir meurtre ; extermination ; réduction en esclavage ; emprisonnement ; torture ; persécution dirigée contre le dénommé « peuple du 17 avril », les anciens soldats de Lon Nol, les cadres de la zone Centrale (anciennement zone Nord), leurs familles et subordonnés, les gens de la zone Est et d’autres « mauvais éléments » et les « ennemis internes » ; persécution contre les Chams ; et autres actes inhumains, y compris le mariage forcé, le viol, les disparitions forcées, les exactions, le travail forcé et les conditions inhumaines de détention ;
- Violations du Code pénal cambodgien de 1956, à savoir assassinat.

Ces crimes auraient été commis de diverses façons au site de travail forcé du barrage de Anlong Chrey ; au site d’exécution de Kok Pring ; au centre de sécurité Met Sop (à Kor) ; au centre de sécurité et site d’exécution de Tuol Beng et de la pagode Angkuonh Dei ; au centre de sécurité de la pagode O Trau kuon ; au centre de sécurité de la pagode Batheay ; au centre de sécurité de la pagode Phnom Pros ; au centre de sécurité de la pagode Ta Meak ; au centre de sécurité de Chamkar Svay Chanty ; au centre de sécurité de la pagode Baray Chan Dek ; au centre de sécurité de la pagode Srange ; et à divers endroits dans la province de Kampong Cham.

Les chefs d’inculpation retenus aujourd’hui comprennent aussi bien de nouveaux chefs d’inculpation que ceux retenus lors de la première comparution de M. Ao An le 25 mars 2015. Depuis cette première comparution, M. Ao An, par l’intermédiaire de ses avocats, a été autorisé à consulter le dossier et à prendre part à l’instruction.

Pour de plus amples informations, prière de prendre contact avec :

Mr. Lars Olsen
Conseiller juridique
Tél. portable : +855 (0)12 488 023
Tél. fixe : +855 (0)23 861 669
Courriel : olsenl@un.org

M. Neth Pheaktra
Attaché de presse
Tél. portable : +855 (0)12 488 156
Courriel : neth.pheaktra@eccc.gov.kh